



Pourquoi casser notre modèle ?



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Les débats budgétaires sont pour beaucoup l'occasion de prendre conscience de la réalité des comptes, de la société-mère mais aussi de l'ensemble de la filière. La situation du Galop étant rendue plus périlleuse encore par des réserves largement obérées par la nécessité d'assumer financièrement la décision de « faire » de nouvelles tribunes à Longchamp.

Ce nouvel exercice déficitaire en 2017 est d'autant plus préoccupant – et le mot est faible – que la visibilité des années suivantes ne présente guère de perspectives encourageantes. Sans définition d'un nouveau partenariat avec l'État passant par une refonte de la fiscalité exorbitante des paris hippiques, dans le meilleur des cas, on arriverait à stabiliser une situation insupportable.

Face à cette dégradation des équilibres financiers, des voix s'élèvent pour remettre en cause le modèle français des courses. Voilà une déclaration d'intention qui peut être brillante sur le papier, mais concrètement, que veut-elle dire ?

Remettre en cause le système pyramidal pour le profit financier de quelques-uns

Notre modèle est pyramidal. Une base – fragilisée à l'extrême aujourd'hui – doit permettre de disposer, en nombre suffisant, des chevaux pour organiser la

Vendredi 22 septembre 2017 - N°182

recette. Chaque jour, il faut réunir un nombre de partants suffisant pour générer ce qui sera ensuite réparti. En haut de la pyramide, on va inscrire dans le programme des courses de pré-sélection et des courses de sélection qui répondent à l'objectif final d'une compétition : distinguer les meilleurs. Pour beaucoup de ces épreuves, l'objectif du nombre de partants (qui influe de manière déterminante sur la recette) passe au second plan. Elles sont financées pour l'essentiel par les niveaux inférieurs. Dans ce modèle, plus la base est fragile, plus l'ensemble de la pyramide l'est aussi.

Dans un contexte de crise, la tentation est grande, mais irréaliste, de céder aux intérêts catégoriels les plus égoïstes pour concentrer les enveloppes sur une cible plus réduite, en éliminant du système ceux qui ont le moins de moyens pour résister. La caricature ne fait pas peur aux défenseurs étroits de leurs portefeuilles : il suffit alors de faire passer ceux qui financent en réalité l'ensemble, la base de cette pyramide, pour des assistés. Il suffit ensuite d'affirmer qu'on n'a pas les moyens de faire de la « sécurité sociale ».

On comprend l'absurdité du raisonnement. Si la base s'effritait, c'est mécaniquement – et rapidement – l'ensemble du système qui en souffrirait avec une marginalisation plus forte et un effet boule de neige sur les paris hippiques. En provoquant en sus une distorsion de plus en plus forte de la visibilité et de la rentabilité du Galop par rapport au Trot. L'ensemble des filières serait menacé et le Galop français rejoindrait assez vite la cohorte des pays européens qui ont vu les courses et l'élevage se marginaliser ou même disparaître à la suite d'une stratégie qui se voulait « élitiste ».

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



On aurait bel et bien cassé le modèle actuel mais pour construire quoi ?

Partir de nos fondamentaux

Je ne peux me résoudre à ce que l'accès aux courses de Galop soit réservé à une catégorie de propriétaires disposant d'une forte capacité d'investissement, des moyens de prendre des risques importants avec un simple objectif de spéculation financière. L'accès à la colonne « Propriétaires » du plus grand nombre est un atout majeur de notre modèle. Un atout financier (le nombre de partants), un atout en termes d'image, et un argument majeur vis-à-vis de la puissance publique. La réalité nationale est le seul argument pour justifier monopoles et autorisations accordées par l'État pour les paris hippiques et la seule raison pour qu'une fiscalité moins confiscatoire soit mise en place.

Comment imaginer que l'Etat puisse cautionner un système –majoritairement encore monopolistique– si les produits devaient être partagés entre un petit nombre de bénéficiaires en grande partie non fiscalisés en France et même pas fiscalisés du tout ?

Je ne peux pas plus me satisfaire de voir disparaître l'équilibre entre le Trot et le Galop. Cet équilibre convient au public, aux parieurs. Le briser serait catastrophique. Le Trot ne réduira pas le nombre de ses hippodromes en région, le nombre de courses et le nombre de chevaux dans son circuit ! Petit à petit, une répartition des enveloppes du Galop réservée à la spéculation ferait disparaître notre spécialité, marginalisée au sein du PMU, marginalisée face au public, face à l'Etat.

On l'aura compris, je ne souscris pas à l'idée qu'il faille casser notre modèle. Il faut en identifier les fondamentaux et les renforcer. Notre premier atout

est notre système pyramidal fondé sur un programme équilibré et un maillage territorial fort.

Les deux facteurs de la crise

La crise que nous traversons n'est pas une crise de notre modèle. Elle est due à mon sens à deux facteurs majeurs :

- une évolution organisée du marché des jeux en France qui a favorisé, à partir de 2010 le développement des paris sportifs au détriment des paris hippiques en accordant le monopole « offline » à la Française des Jeux. Au moins un milliard d'euros de chiffre d'affaires perdus par le PMU correspond à ce que les paris sportifs ont pu conquérir en raison de ce monopole.

Ainsi, les courses (via le PMU) ont perdu leur monopole pour les activités de paris hippiques internet sans gagner de possibilité nouvelle dans son réseau quand la Française des Jeux a maintenu son monopole (sur les jeux de hasard) sur internet comme dans ses points de vente, en se voyant octroyer une nouvelle activité sans concurrence dans ce même réseau.

Cette stratégie, l'État peut la revendiquer. Mais, pour le moins, les fiscalités respectives des paris hippiques et ceux de la Française des Jeux auraient dû évoluer pour maintenir les équilibres, comme le législateur s'y était d'ailleurs engagé en 2010 dans la loi d'ouverture des jeux et paris en ligne.

Mais notre fiscalité fondée sur un monopole bien entamé n'en tient aucun compte.

- Un manque de réactivité de notre institution pour anticiper ces évolutions, moderniser ses paris, se

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



restructurer pour mieux investir et, sur ces bases mener une action gagnante de partenariat avec l'État. Qu'on ne s'y trompe pas, si je suis attaché à notre modèle –associatif, coopératif et mutuel-, je n'imagine pas qu'il soit possible d'attendre un hypothétique retour de la croissance sans rien faire. Au contraire, je crois que c'est dans le cadre de notre modèle qu'il faut renverser la table.

Renverser la table

Le premier réflexe –heureusement– est de bâtir un plan d'économies. C'est d'ailleurs fort logiquement le premier chantier examiné par le conseil d'administration de France Galop dès janvier 2016. Un plan d'économies qui, venant s'ajouter à d'autres, le rend ainsi plus contraignant. Un montant de 10 millions d'euros pour France Galop *stricto sensu* a été arrêté. Ce n'est pas neutre, mais si insuffisant face au déficit actuel normé entre 20 et 30 millions. C'est ce regrettable constat qui m'amène à mettre tant d'énergie pour convaincre que notre plan d'économies ne peut être que global, c'est à dire réalisé le plus en commun possible avec le Trot et le PMU, entraînant dans son sillage tous les autres organismes communs.

Je n'hésite pas à le dire. Il faut changer notre mode de gouvernance commun. Fusionner des organes de décision, en modifier le recrutement, rapprocher de services, regrouper des directions. Qui peut croire sérieusement qu'on ne peut pas faire tenir les comptes ou organiser les payes des personnels avec un seul service ? Qui peut croire que nos outils informatiques ne sont pas condamnés à se fondre ? Qui peut croire que nous n'avons pas de gros réservoirs de synergies, y compris en matière de communication ?

On aura compris qu'il faut aller au-delà des économies : il faut organiser une gouvernance véritablement commune. La moindre décision prend des mois de négociation, de tergiversation, de consultations entre les différentes structures. Une instance commune Trot-Galop doit pouvoir disposer d'une délégation pour réagir vite et pour bâtir ce fonctionnement nouveau.

C'est aussi au sein du PMU qu'il va falloir renverser la table. La visée stratégique doit avoir des ambitions de court et moyen terme sans sacrifier un avenir qui se construira sur la base de la révolution technologique continue. Ce n'est pas la volonté qui manque. Le PMU a entrepris des démarches collaboratives avec des start-up innovantes. De mon point de vue, c'est la réactivité, la rapidité d'exécution sur un marché à fois aux tendances lourdes et en bouleversement permanent qui doit être la feuille de route de la nouvelle direction qui sera mise en place au PMU.

Notre plan ne pourra être global s'il n'intègre pas les relations avec l'Etat. Certains pessimistes partent battus d'avance, estimant qu'un Etat ruiné n'a rien à nous donner. Le sujet est ailleurs. Si les courses françaises s'engagent sur du concret, notamment sur l'utilisation vers les acteurs français de ressources nouvelles dues à une évolution fiscale, si nous nous engageons à investir directement sur la compétitivité des paris hippiques, l'Etat comprendra qu'il sera le premier bénéficiaire d'une donne fiscale moins déséquilibrée. Ce n'est pas une subvention qu'il s'agit d'obtenir, mais un investissement productif conjoint. Les arguments pour nourrir un plan global ne manquent pas. Ils sont raisonnables, explicables. A nous d'être convaincants.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr